Journée d'échange des animateurs « lutte contre les pollutions diffuses »



<u>Préparation du 11e programme</u> de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (2019-2024)

16 janvier 2018

Rencontre

des animateurs
« lutte contre les
pollutions diffuses »

(Moulins-les-Metz)



Journée d'échange des animateurs « Lutte contre les pollutions diffuses »

Eléments d'actualité budgétaire

Prélèvements ou pertes de recettes (en M€/an)	Contribution EP biodiversité (AFB, ONCFS)	Contribution exceptionnelle	Plafond mordant sur les redevances	Total
2017	9	14	0	23
Maquette 2018 du 10 ^{ème} programme	9	0	0	9
PLF 2018	22	16 à 17	0	40
Base pour le 11 ^{ème} Programme	23	0?	10 ?	33 ?

Auxquels s'ajoutent une réduction d'effectifs (encore non tranché mais pas d'amélioration possible)



Journée d'échange des animateurs « Lutte contre les pollutions diffuses »

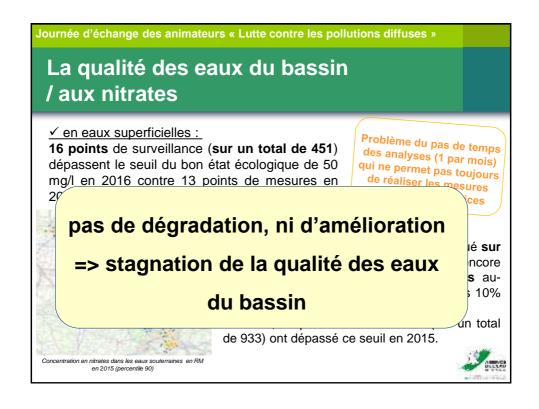
Conséquences

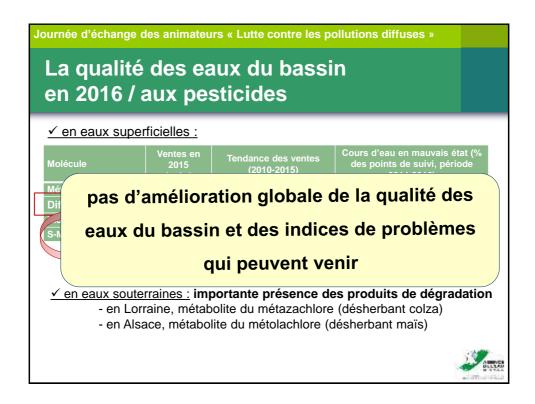
Une baisse significative des moyens qui nécessite de :

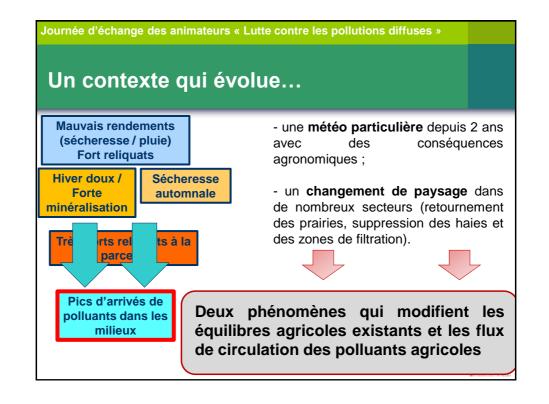
1/ cibler les actions prioritaires garantissant un résultat pérenne sur la ressource en eau,

2/ faire des choix en termes de simplification d'intervention ou de sélection d'actions moins efficaces.









Journée d'échange des animateurs « Lutte contre les pollutions diffuses »

Cas du bassin versant du Rupt de Mad (54/55)

- plus de 20 années d'actions agricoles « classiques »
 - ⇒ avec des moyens financiers conséquents (près de 5,5 millions d'€ consacrés au MAE)
 - qui ont permis d'améliorer les pratiques mais qui restent sur des systèmes non robustes dans le temps



- √ pics exceptionnels en nitrates (> 100 mg/l) et pesticides en automne 2016,
- ✓ amélioration des pratiques insuffisante pour compenser l'impact du changement de paysage et du dérèglement climatique,
- ✓ besoin de s'orienter vers des systèmes résistants aux phénomènes climatiques particuliers, allant au-delà de l'amélioration des pratiques.
- nouvelle démarche proposée autour de l'herbe et de l'agriculture biologique via le démarrage d'une réflexion sur les filières et sur la valorisation locale.



Journée d'échange des animateurs « Lutte contre les pollutions diffuses »

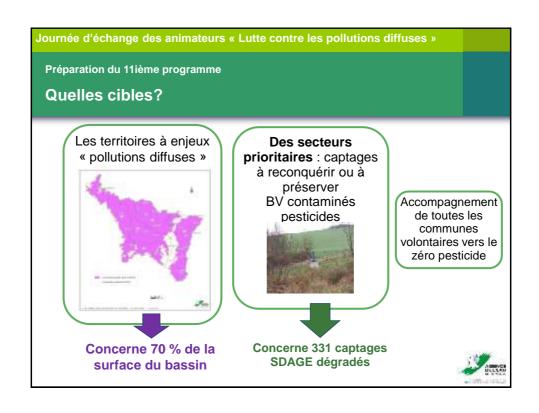
Perspectives

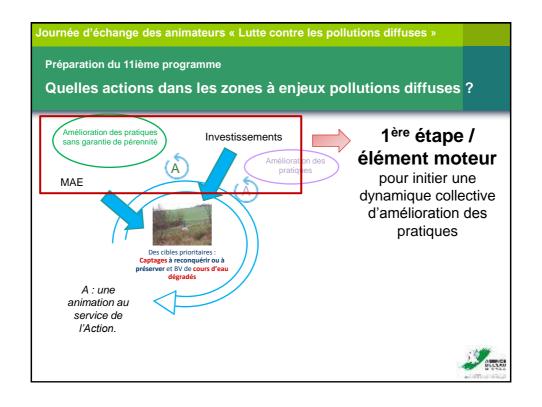
- Nécessité de prendre en compte notamment dans les actions de reconquête des captages, les facteurs à risque de dégradation des ressources en eau liés à l'évolution du contexte,
- Nécessité de faire converger l'ensemble des outils disponibles :
 - ✓ les outils réglementaires,
 - ✓ les outils économiques.
 - ✓ les outils volontaires.

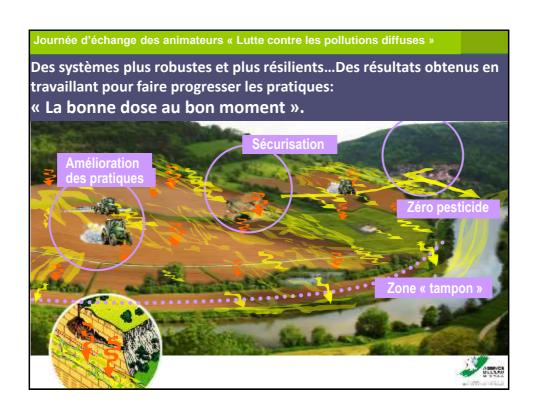


pour aboutir à la mise en œuvre de pratiques agricoles pérennes

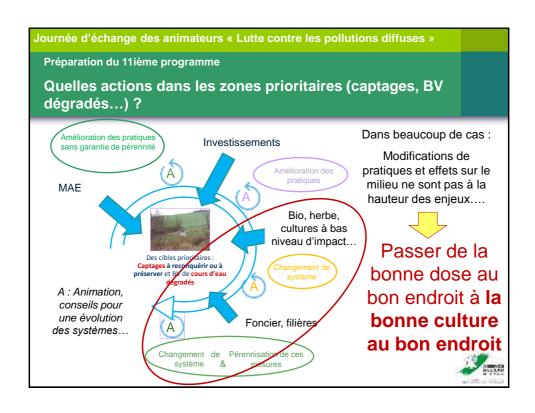


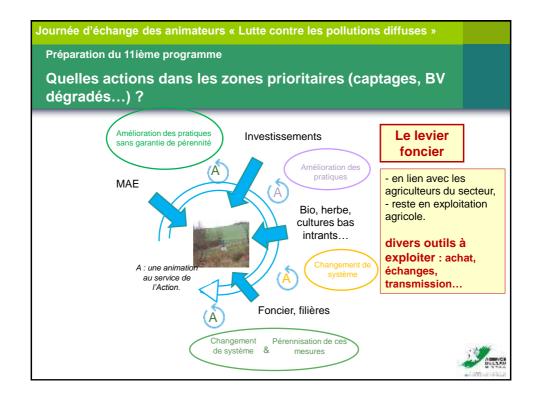


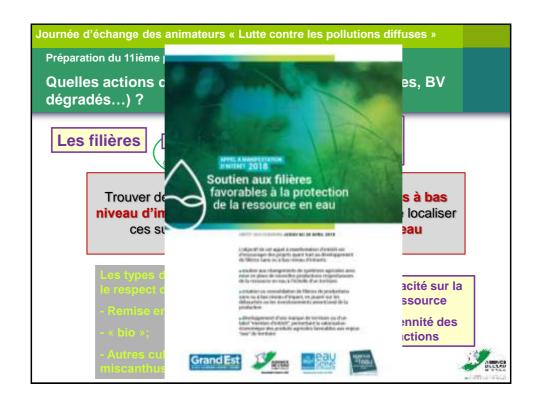


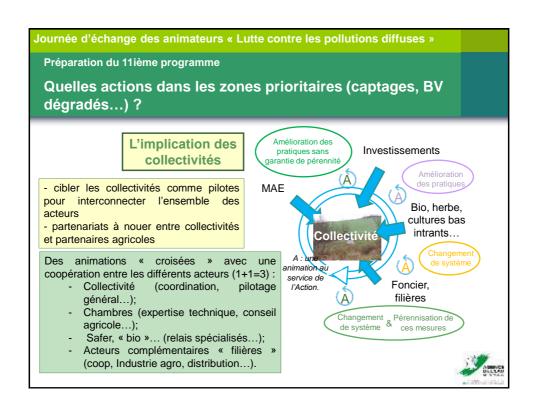












Journée d'échange des animateurs « Lutte contre les pollutions diffuses »

L'animation au 11e programme

- Levier incontournable des politiques de l'Agence
- Contexte financier et humain qui oblige à poursuivre la rénovation du dispositif et à resserrer son périmètre



Journée d'échange des animateurs « Lutte contre les pollutions diffuses »

Préparation du 11ième programme

Quelles actions en zones non agricoles ?

Un dispositif qui fonctionne bien ;

Qui a évalué depuis son démarrage pour se tourner vers l'accompagnement de projets globaux visant une évolution des pratiques et des aménagements...

Interdiction des pesticides depuis le 1er janvier 2017

⇒ veiller à une bonne transition des collectivités vers le zéro
pesticide

Poursuivre l'accompagnement des gestionnaires d'espaces volontaires dans le mise en œuvre de solutions alternatives



Journée d'échange des animateurs « Lutte contre les pollutions diffuses »

Préparation du 11ième programme

Des propositions d'ajustement

Dispositif actuel Mesures Agro Environnementales en Climatiques (MAE/MAEC) parcellaire ou système :

- forte implication de l'agence pour un efficacité et une pérennité limitées
- Des contractualisations limitées, une perte de confiance dans le dispositif

QUELLE IMPLICATION DE L'AGENCE DANS LA SUITE DE CE DISPOSITIF ?

- Arrêt des MAEC « phyto » ;
- Poursuite soutien aux MAEC « herbe » sur les captages dégradés;
- Poursuite soutien aux MAE conversion à l'AB sur les BV prioritaires et les captages dégradés.

Journée d'échange des animateurs « Lutte contre les pollutions diffuses » Préparation du 11ième programme Des propositions d'évolution Recentrer sur les priorités Renforcer la lisibilité du programme, du dispositif de clarification des soutien à l'animation responsabilités et des objectifs Rappel: reconduction Recourir aux appels à des aides sous projet sur les thématiques conditions (résultats nouvelles (biodiversité, changement obtenus, objectifs climatique...) définis...)

Journée d'échange des animateurs « Lutte contre les pollutions diffuses » Préparation du 11ième programme Des propositions d'évolution Simplification des modalités Sécuriser le dispositif administratives et de soutien à l'animation encadrement du et optimiser le périmètre dispositif par budget maximal Définition des Exclusion : études en conditions de sortie du régie, charges dispositif pour normales de structures certaines missions (encadrement. (ressources propres par des taxes spécifiques GEMAPI, taxe secretariat, véhicule...) assainissement...)

Journée d'échange des animateurs « Lutte contre les pollutions diffuses »

Préparation du 11ième programme

Et de nouvelles propositions de simplification

Dispositif actuel en Zones Non Agricoles :

Un très grand nombre de dossiers (malgré la notion de démarche globale ciblée comme clef d'entrée) impliquant un plan de charge important

DES PROPOSITIONS DE SIMPLIFICATION

Droit de **dépôt d'un seul dossier « global »** (suite à étude d'ensemble) par bénéficiaire sur la durée du programme

